



Envoyé en préfecture le 13/08/2018

Reçu en préfecture le 13/08/2018

Affiché le

SLOW

ID : 033-213302334-20180813-2C_30072018-DE

VILLE DE LARUSCADE

Tél. 05 57 68 67 18

Courriel : Direction@mairie-laruscade.fr

Site : www.mairie-laruscade.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2)B-30072018

L'an deux mille dix-huit, le trente JUILLET,

Par suite d'une convocation en date du Vingt JUILLET, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de LARUSCADE à 18h30 sous la présidence de M. J-Paul LABEYRIE, Maire.

Présent(e)s: LABEYRIE Jean-Paul, HERVE Véronique, BLAIN Philippe, GELEZ Joëlle, BERTON Josiane, HERVE Bernard, DUPUY Pascale, BEDIN Isabelle, SALLES Stéphane, DAUTELLE Anne-Marie, JEANNEAU Ghislaine.

Procurations : PANDELLÉ Orane à GELEZ Joëlle, CHARRUEY Antoine à JEANNEAU Ghislaine, SALLES Maïté à SALLES Stéphane, VIGEAN Pascal à LABEYRIE Jean-Paul,

Absents excusé(e)s : DOMINGUEZ Patrick, LARROUY Philippe, LATOUCHE Freddy,

Absente : SERRANO Tatiana,

2) **ASSAINISSEMENT** : Extension EU « Le MERLE-OUEST, BOUTIN- LE PAS ».

C-Rapport d'Activité du Délégué (RAD) 2017 pour la gestion de l'eau potable,

Monsieur Philippe BLAIN, rapporteur, informe l'assemblée que la collectivité responsable d'un service d'eau potable doit présenter un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité de ce Service Public (loi 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement). Les indicateurs techniques et financiers à fournir ont été fixés par le décret n° 95-635 du 6 mai 1995. Un des objectifs essentiels de cette disposition est d'informer le public sur les critères relatifs aux prix et à leur évolution. Monsieur BLAIN rappelle à l'assemblée que la société SAUR France est la société fermière assurant le contrat de service conclu le 1er Janvier 2008 pour 10 ans. Il expose que le rapport concerne 33 communes et 39 119 habitants desservis et le commente pour l'année 2017 en soulignant les aspects principaux :

L'eau potable est issue de 6 forages et 2 puits, pour une production 2 487 941 m³* (+ 1,62% sur 2016) en volumes d'eau, pour un nombre global d'abonnements est de 18 920 (soit +1,31 % / 2016).

⇒ Le nombre d'abonnements pour LARUSCADE est de 1109 (+2,4 % / 2016) (1083 en 2016).

⇒ La longueur du réseau AEP compte 957,786 Km (soit + 0,005%) de conduite.

⇒ Les canalisations ont été renouvelées pour 5,07KM (taux moyen de renouvellement 0,56%) (contre 6,18KM en 2016).

⇒ Il est constaté une légère diminution du rendement du réseau à 83,2 (83,4 en 2016).

⇒ La consommation des abonnés domestiques a été 1 970 368 m³ * (+1,6% / 2016), soit 104 m³/Abonnement /an (idem 2016) et 138 litres/habitant/jour en moyenne (= 2016).

⇒ Le prix de l'eau par abonné de 120 m³ sur la base du tarif du 1^{er} Janvier 2018 est de 225,90 € TTC (variation par rapport à 2017 + 1,55%).

⇒ Le prix de l'eau vendu à l'usager pour 120 m³ en moyenne par la Saur est 1,88€/m³ assainissement compris. Ce montant est réparti à 31% pour la SAUR, 42% pour le syndicat et 27% en taxes.

⇒ La qualité de l'eau est irréprochable, le taux de conformité bactériologique est de 100%. Le réseau d'eau potable est exempt de tuyauteries amiante ou plomb.

Sur proposition du rapporteur et après avoir oui son exposé,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des élus présents et représentés et,

-PREND ACTE et ADOPTE-

Le rapport présenté qui n'appelle aucune observation particulière.

Fait et délibéré le 30 juillet 2018

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Jean Paul LABEYRIE